



Problème apres vente de véhicule

Par **bertrand35**, le **28/03/2008** à **14:22**

bonjour,voila j'ai vendu un camion iveco avec controle technique et factures ,a peu pres 2000 euros,il y a de ca un mois et demi.l'acheteur vient de me rappeler pour me dire que apparemment le moteur serait mort et qu'il l'emmene chez un garagiste pour effectuer un test de compression,il doit me rappeler samedi pour le résultat.j'ai roulé avec ce véhicule pendant plus de 2 ans,refait des frais dessus, c'est un véhicule qui date de 93 qui n'a pas 110 000kms,si le moteur est mort a ce kilométrage là,je ne comprend pas?dés qu'i ly avait un souci il partait au garage!comment puis je montrer ma bonne foi? et peut il annuler la vente un mois et demi apres?
cordialement

Par **Oceane**, le **28/03/2008** à **14:39**

Bonjour,

Est-ce que tu as établi un contrat avec ton acheteur ? Est-ce que tu lui as donné une garantie ?

D'après moi, si tu as vendu ton véhicule dans l'état, sans garantie, tu ne risques pas d'avoir de problème, les frais sont à la charge de l'acheteur.

Pour avoir vendu mes 2 voitures il y a même pas 1 mois, j'ai établi moi-même un contrat de vente en mentionnant que le véhicule est vendu dans l'état, non garanti et tel que vu. Au moins je n'ai pas d'ennui.

J'espère que tu pourras vite résoudre ton problème.

@+

Oceane

Par **bertrand35**, le **28/03/2008 à 16:48**

tout d'abord je te remercie d'avoir répondu,non je n'ais pas signé de contrat avec l'acheteur,pas de garantie non plus!mais tu parles dans l'état, sans controle technique ? le controle était fait pour la vente dans mon cas !
merci beaucoup de ta réponse,a plus!!

Par **Oceane**, le **28/03/2008 à 21:07**

Oui si tu veux moi lorsque j'ai vendu la mienne, la personne est venue la voir et dans le contrat que j'ai établi j'ai bien mentionné que je la vendais dans l'état, tel que vue (je n'ai pas fait de contrôle technique lorsque je l'ai vendue).

Malheureusement, je ne connais absolument pas les droits mais beaucoup de choses ne sont pas logiques. Et j'espère que tu trouveras une réponse à ta question et que ton problème sera vite résolu.

Bonne chance à toi.

A bientôt.

Oceane

Par **bertrand35**, le **30/03/2008 à 11:01**

salut! je me suis renseigné un peu,apparemment je suis responsable!!!!!!!

l'acheteur devait me rappeler hier ,pas de nouvelle ,je sais pas ce qu'il prépare mais ca sent pas bon!! on verra bien,je suis vraiment pas fait pour acheter ou vendre des véhicules a chaque fois j'ai des problèmes!!

je te remercie de ta réponse ,bon week end !!

salut !

Par **Oceane**, le **30/03/2008 à 16:57**

Renseigne toi bien avant, ne te prend pas pour responsable si tu l'es pas.

Peux-tu me tenir au courant ? Car je suis curieuse de savoir la raison si tu es responsable.

Salutations.

Par **bertrand35**, le **01/04/2008 à 10:10**

salut, comme je n'avais toujours pas de nouvelle de l'acheteur, je l'ai appelé hier midi. donc il ne sait toujours pas ce que le camion a !!! il a vu plusieurs garagistes qui se renvoient tous la balle et il n'y en a pas un qui se mouille!!

il y en a un seul qui lui as dit qu'il y avait 2 ou 3 pièces qui ne fonctionnait pas correctement donc de voir déjà ces pièces avant de conclure que le moteur est mort comme les autres garagistes l'ont fait ,bref il me dit d'attendre encore le week end prochain et là, il sera fixé soi disant!!! ca va faire bientôt 2 mois qu'il a le camion!!!! voila les nouvelles !!!

cordialement